

in obscurity.  
yō-Bellone is  
made with the  
Selene<sup>28</sup>.

## LES RELATIONS ÉGYPTO-LOUVITES : À PROPOS D'UNE PLAQUE DE BRONZE PUBLIÉE PAR NOËL AIMÉ-GIRON

Julien De Vos

*Université Catholique de Louvain (Louvain-la-Neuve)*

*À mon maître éminent,  
celui qui fut son élève affectueux,  
reconnaissant,  
et son fervent admirateur<sup>1</sup>*

Dès l'aube du 20<sup>e</sup> siècle, l'orientaliste et futur diplomate Noël AIMÉ-GIRON (1884-1941), alors toujours jeune étudiant au sein des plus prestigieuses institutions parisiennes (École du Louvre, Sorbonne, École Pratique des Hautes Études), fit connaître à la communauté des savants une étonnante découverte archéologique et épigraphique<sup>2</sup>. Cet élève précoce, aux multiples facettes et aux divers talents philologiques déjà bien affirmés, eut ainsi la géniale intuition de pressentir, en dépit de son caractère quelque peu atypique, l'importance presque prophétique d'une curieuse antiquité « égypto-anatolienne » (voire « égypto-louvite » ...), pièce aujourd'hui majeure dont il venait tout juste de se porter acquéreur, à une époque où, pourtant, la philologie anatolienne n'en était encore qu'à ses premiers balbutiements !

Si la description minutieuse qu'il fournit alors de sa précieuse trouvaille, dans son étude certes téméraire, n'est de nos jours plus vraiment d'actualité, soulignons toutefois le caractère particulièrement soigneux de son approche scientifique. Précisément, cette rigueur scientifique, que Noël AIMÉ-GIRON conserva tout au long de sa foisonnante mais trop courte carrière, est notamment due au brillant Eugène REVILLOUT, qui non seulement le forma et l'encouragea quotidiennement, mais lui permit aussi de publier ses premières recherches et autres investigations<sup>3</sup>.

C'est donc avec une émotion toute particulière que, à l'occasion de ce volume d'hommage adressé à René LEBRUN, spécialiste unanimement reconnu de la philologie anatolienne qui fut pour nous, inlassablement, un profes-

<sup>1</sup> Propos exprimés dans la préface de N. AIMÉ-GIRON, *Légendes coptes, Fragments inédits publiés, traduits et annotés*, Paris, 1907.

<sup>2</sup> N. AIMÉ-GIRON, « Une plaque hittite inédite », dans *RevEg* 9 (1900), pp. 60-63.

<sup>3</sup> Pour un aperçu de la carrière et de la bibliographie de Noël AIMÉ-GIRON, cf. J. LEIROVITCH, « Noël Aimé-Giron (1884-1941) », dans *ASAE* 41 (1942), pp. 3-9. Il est quelque peu attristant que, dans cette rubrique nécrologique qui est entièrement consacrée à la vie de Noël AIMÉ-GIRON, ne sont mentionnés que les publications parues à partir de 1907, précisément l'année à partir de laquelle, breveté des langues orientales vivantes, il fut nommé à Damas par le Ministère Français des Affaires Étrangères.

seur si disponible, généreux et compétent, nous nous permettons d'évoquer la mémoire d'un autre talentueux orientaliste, en ravivant d'ailleurs, à l'occasion d'une simple dédicace, quelques propos de gratitude que ce dernier adressa lui-même à son propre maître à penser.

Revenons, tout d'abord, sur la description de la plaque de bronze telle qu'elle fut dressée, avec les connaissances disponibles à l'époque, par Noël AIMÉ-GIRON<sup>4</sup>. Cette plaque de bronze biface, aux quatre angles arrondis, mesurerait 43 centimètres de larges pour 31 centimètres de haut. Elle se compose de deux faces/feuillets de bronze, rivés dos à dos et réunis par un petit rebord de l'une des deux faces rabattue sur l'autre. En haut, deux attaches en bronze, aux extrémités en boucle semblant traverser les deux faces/feuillets à la même hauteur, devaient servir à suspendre la plaque (Fig. 1-2). Sur l'une des faces/feuillets, celle avec les représentations égyptiennes, six crochets mobiles permettaient d'arrimer l'objet sur le mur (Fig. 3)<sup>5</sup>. Les deux côtés de la plaque seraient marqués d'une patine ancienne, celle-ci s'avérant toutefois plus claire pour le côté avec les crochets de fixation (face égyptienne), de sorte qu'il serait légitime de supposer que, au moins durant un temps, la face présentée aux vivants devait être la face louvite aujourd'hui plus sombre et ne présentant, quant à elle, aucun crochet mobile.

La face « égyptienne » (Fig. 4) présente un tableau plutôt conventionnel par ses motifs, tableau divisé en deux registres superposés et séparés, sur une partie de la largeur, par une ligne clairement tracée. Si toutes les figurations sont réalisées en bas relief en saillie (façonnage de la plaque de métal par martelage), en revanche certains détails, les traits des visages principalement, sont représentés en creux.

Au registre supérieur<sup>6</sup>, un homme (à l'extrême gauche et regardant vers la droite), présente une offrande à la triade osirienne figurée assise face à lui (à l'extrême droite et regardant vers la gauche), chacune des divinités étant vraisemblablement revêtue d'un étroit maillot momiforme<sup>7</sup>. Cet homme-prêtre, la jambe gauche en avant, est revêtu d'un pagne muni d'une ceinture et

<sup>4</sup> Pour la description, cf. AIMÉ-GIRON, *Une plaque*. Malheureusement, nous n'avons pas encore pu bénéficier, pour cette étude, de nouvelles photographies et d'informations complémentaires, de sorte que les dimensions et les autres précisions données se fondent, exclusivement, sur l'examen préliminaire paru en 1900. Malheureusement, les deux photographies publiées ne permettent pas d'appréhender au mieux les représentations égyptiennes. Certains traits ne sont pas discernables, ce qui explique le caractère très schématique de notre dessin (Fig. 4).

<sup>5</sup> Trois à gauche et trois à droite. Il n'en reste, respectivement, que deux à gauche (de haut en bas : le deuxième et le troisième) et un seul à droite (de haut en bas : le troisième).

<sup>6</sup> Lecture de gauche à droite de la scène.

<sup>7</sup> Noël AIMÉ-GIRON avait suggéré que les divinités étaient nues, mais un trait à la base inférieure du cou du dieu Osiris semble infirmer cette hypothèse.

Fig. 1.  
Vue de

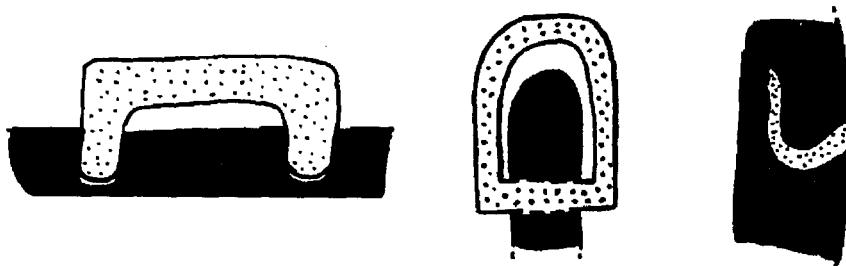


Fig. 1. Attache en bronze supérieure.  
Vue de face, J. DE VOS.

Fig. 2. Attache en bron-  
ze supérieure. Coupe  
transversale, J. DE VOS.

Fig. 3. Crochet mobile.  
Vue de face, J. DE VOS.

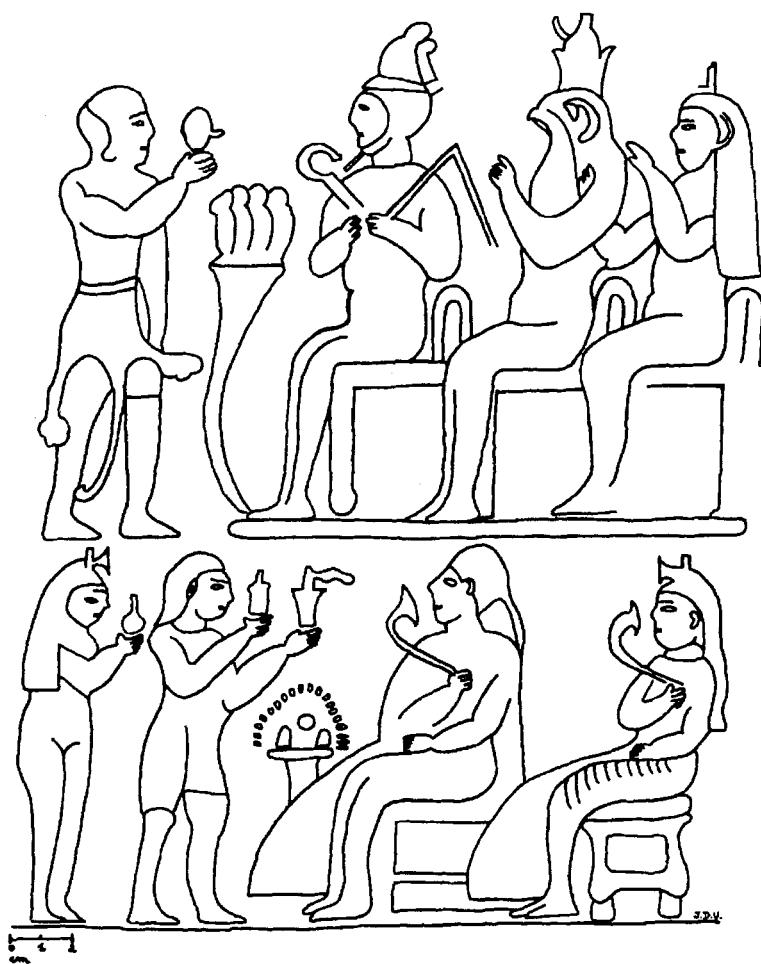


Fig. 4. Face « égyptienne » (cachée ?)  
Dessin d'après photographie, J. DE VOS.

partiellement recouvert de la dépouille de félin, dont la queue retombe entre ses jambes (tenue du prêtre *sem*). Son torse apparaît dénudé, alors que sa tête ne semblerait présenter qu'une simple mèche de cheveux, sans doute la tresse de l'enfance<sup>8</sup>. Dans sa main droite avec la paume ouverte vers le haut, à l'extrémité de son bras fléchi, il présente une aigurière *nemset*<sup>9</sup> trapue à la hauteur de son visage, alors que de sa main gauche, à l'extrémité de son bras laissé ballant, il semble empoigner l'une des pattes de la dépouille<sup>10</sup>. Face à lui, en tête de la triade<sup>11</sup>, se trouve représenté Osiris assis sur un trône. À partir de ses pieds (et non d'une pièce d'eau !) émerge une fleur de lotus bleu épanouie<sup>12</sup>, sur la corolle de laquelle se tiennent debout les quatre silhouettes informes des enfants d'Horus<sup>13</sup>, enserrés chacun dans un étroit maillot funéraire.

<sup>8</sup> Pour cette coiffure, cf. M. PETERS-DESTÉRAT, *Philae, le domaine d'Isis* (Champollion. Les hauts lieux sacrés de l'Égypte), Paris, 1997, p. 261 ; M. PETERS-DESTÉRAT, *Abou Simbel, à la gloire des Ramsès* (Champollion. Les hauts lieux sacrés de l'Égypte), Paris, 2003, p. 357. Signalons que les traits de la coiffure sont peu visibles, de sorte qu'il est difficile de déterminer la direction de la courbe inférieure des cheveux.

<sup>9</sup> Il s'agit d'un vase pansu pourvu d'un bec verseur. Souvent tenu à deux mains par l'officiant, il sert aux libations lors des cérémonies cultuelles et funéraires. Cf., par exemple, C.I. TRAUNECKER, « Les rites de l'eau à Karnak d'après les textes de la rampe de Taharqa », dans *BIFAO* 72 (1972), pp. 195-236 ; S. TAWFIK, « Aton Studies. 5. Cult Objects on Blocks from the Aton Temple(s) at Thebes », dans *MDAIK* 35 (1979), pp. 335-344 ; PETERS-DESTÉRAT, *Philae*, p. 261 ; PETERS-DESTÉRAT, *Abou Simbel*, p. 357.

<sup>10</sup> Le vase *nemset* étant souvent tenu à deux mains, lorsqu'il est usité comme pièce unique, il convient de s'interroger sur la position du bras gauche. Les photographies publiées permettent assez difficilement de retracer le bras ballant, mais nous avons néanmoins tenu compte de la description de Noël AIMÉ-GRION pour notre dessin (Fig. 4). Il serait donc représenté avec la même gestuelle que le Iounmoutef (« pilier de sa mère »), soit le dieu-fils personnifiant le sentiment filial et assistant sa mère (Isis) dans l'épreuve. La dépouille de félin et la tresse de l'enfance confirment cette interprétation. Cf. PETERS-DESTÉRAT, *Abou Simbel*, p. 367 ; J.-P. CORTEGGIANI, *L'Égypte ancienne et ses dieux. Dictionnaire illustré*, Paris, 2007, pp. 234-235 s.v. *Iounmoutef*.

<sup>11</sup> Lecture de gauche à droite de la scène.

<sup>12</sup> Le parfum du lotus bleu [ég. *sšn*; gr. *λωτός* ; lat. *nymphaea caerulea*] est considéré comme revificateur pour les défunt égyptiens. Cf. L. Manniche, *An Ancient Egyptian Herbal*, Le Caire, 2006, pp. 132-134.

<sup>13</sup> Il s'agit des quatre génies-esprits protecteurs du défunt qui animent ses organes internes. Pour ces quatre fils d'Horus, quatre frères surgissant d'un lotus à partir de la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (motif d'inspiration hermopolitaine), cf., notamment, A. EGGBRECHT, « Amset », dans *LÄ* 1 (1975), col. 226 ; A. EGGBRECHT, « Douamoutef », dans *LÄ* 1 (1975), col. 1150 ; A. EGGBRECHT, « Hapi », dans *LÄ* 2 (1977), col. 952 ; M. S. H. G. HEERMA VAN VOSS, « Horuskinder », dans *LÄ* 3 (1980), col. 53 ; R. DRENKHAIN, « Kebchsenuef », dans *LÄ* 3 (1980), col. 379 ; R. H. WILKINSON, *Reading Egyptian Art. A Hieroglyphic Guide to Ancient Egyptian Painting and Sculpture*, Londres, 1992, pp. 40-41, 73, 121, 136-137, 142 et 169 ; D. MEEKS – CHR. FAVARD-MEEKS, *Les dieux égyptiens* (La vie quotidienne. Civilisations et sociétés), Paris, 1993, pp. 103, 222, 225 231 et 237 ; Fr. SERVAJEAN, « Le lotus émergeant et les quatre fils d'Horus. Analyse d'une métaphore physiologique », dans S. AUFRÈRE (éd.),

raire de type momiforme. Le dieu Osiris tient de chacune de ses deux mains, croisées sur le devant de son torse, les emblèmes du pouvoir royal, en l'occurrence le sceptre *héqa* et le fouet *nékhekha*, fouet-*flagellum* dont les rangées de perles, retombant dans le dos de la divinité, semblent partiellement représentées. La couronne portée par le dieu semble être une version très libre de la couronne *atef*, composée de la couronne blanche *hedjet* (?) et d'au moins une plume d'autruche<sup>14</sup>. Le bas de son visage semble pourvu de la traditionnelle barbe effilée et recourbée d'Osiris, sans doute attachée au visage par une « jugulaire ». À la suite de celui-ci, figure son fils divin Horus, dont seul le bras gauche est représenté, avec le poing fermé dont émerge l'index dirigé vers le dos de son père. Il est coiffé du *pschent*, composé de la couronne rouge *decheret* emboîtée dans la couronne blanche *hedjet*. La double couronne est munie de la traditionnelle plume-spirale, alors qu'elle ne comporte aucun *uraeus*. Il semble que ce dieu soit pourvu d'une perruque<sup>15</sup>. Enfin, la troisième divinité, très vraisemblablement la déesse Isis, enserre de son bras droit fléchi le bras gauche de son fils divin Horus représenté devant elle. De son bras gauche fléchi, elle esquisse un geste de protection, la paume de sa main étant dirigée vers le dos d'Horus. Parée d'une longue perruque, elle semble porter sur sa tête son hiéroglyphe distinctif  en forme de siège<sup>16</sup>. Signalons que les trois divinités sont assises sur trois sièges bien distincts, comptabilisables grâce aux trois dossier bas rembourrés qui sont clairement représentés<sup>17</sup>. En revanche, le dessin des pieds des meubles et des divinités est très peu conservé et, surtout, très succinctement tracé<sup>18</sup> !

*Encyclopédie religieuse de l'Univers végétal. Croyances phytoreligieuses de l'Égypte ancienne* (OrMonsp 11), Lyon, 2001, t. 2 pp. 261-297 ; M.-C. BRUWIER, « II. Égypte pharaonique, Égypte : vie-mort plutôt que bien-mal. Conception et naissance ici-bas et dans l'au-delà », dans *Le Diable et les démons* (Mythes, rites et symboles), Bruxelles, 2005, surtout pp. 49-52 ; CORTEGGIANI, *Égypte ancienne*, pp. 141-144 s.v. *Enfants d'Horus (les quatres)*. Le premier des quatre génies représentés semble avoir une tête humaine, ce qui semble conforme à l'iconographie égyptienne en vigueur, présentant toujours en premier lieu le génie Imset/Amset.

<sup>14</sup> En raison de l'état assez oxydé du métal à cet endroit de la plaque, il est difficile de se prononcer sur la présence éventuelle d'une plume d'autruche antérieure.

<sup>15</sup> Cette perruque devrait être tripartite. Néanmoins, le tracé laisserait entendre qu'un seul large pan tomberait sur le devant du torse !

<sup>16</sup> Noël AIMÉ-GIRON avait cru reconnaître la silhouette d'une petite statuette. Il semble qu'il s'agisse plutôt du hiéroglyphe du siège, hâtivement tracé il est vrai !

<sup>17</sup> Pour les représentations des sièges mobiles, cf. notamment M.-C. BRUWIER, « Du caractère individuel du siège mobile en Égypte pharaonique », dans *CdE* 66 (1991), pp. 89-107.

<sup>18</sup> Il est toujours difficile de se prononcer sur les extrémités inférieures des sièges, et par là même sur leur côté individuel. S'il s'avère ici indéniable que les divinités sont assises sur des sièges séparés, ce qu'indiquent les dossier distinctement représentés, il est plus difficile de se fonder sur les figurations des pieds. Ainsi, le pied arrière du siège d'Osiris est masqué par les membres inférieurs du dieu Horus représentés à l'avant-plan, membres qui dissimulent en par-

Au registre inférieur<sup>19</sup>, est représenté une scène d'offrande funéraire adressée par un couple de particuliers debout deux à deux (regardant vers la droite et représentés à l'extrémité gauche), officiant face à un couple de défunts assis deux à deux sur des sièges distincts<sup>20</sup> (regardant vers la gauche et représentés à l'extrémité droite). La femme debout, la jambe gauche légèrement en avant, est vraisemblablement vêtue d'une tunique de lin ajustée et transparente<sup>21</sup>. Elle porte une longue perruque enveloppante, dont un large pan retombe dans son dos et le côté droit de son corps, jusqu'à la hauteur de son épaule droite et du pli formé par la naissance de son bras. Cette coiffure est surmontée d'une fleur-corolle de lotus bleu, qui semble fixée sur la perruque par ce qui ressemble à une attache-pince verticale et qui pourrait, en réalité, être une représentation du cône de graisse parfumée<sup>22</sup>. Cette ritualiste présente son bras droit fléchi avec, dans sa main tendue présentant la paume ouverte vers le haut, une flasque de liquide. Son bras gauche ne semble pas visible, mais il n'est pas à exclure que celui-ci, ballant, retombait le long du côté gauche du corps<sup>23</sup>. Son époux, qui la précède devant un autel portatif, semble être revêtu d'une tunique<sup>24</sup>. Sa chevelure, longue et épaisse, retombe

tie le pied avant de son propre siège. Les membres inférieurs d'Isis semblent masquer complètement le pied arrière du siège d'Horus, de même, peut-être, que le pied avant de son propre siège. Tout au plus pouvons-nous donc affirmer que le siège d'Osiris semble pourvu d'une extrémité arrondie (peut-être reposant sur un socle ?) de même que le siège d'Horus (à moins qu'il ne soit quadrangulaire ?), et que le siège d'Isis, quant à lui, pourrait être se terminer par des pieds en forme de patte de félin.

<sup>19</sup> Lecture de gauche à droite de la scène.

<sup>20</sup> Comme nous l'avons déjà précisé, il est toujours difficile de se prononcer sur les extrémités inférieures des sièges, et par là même sur leur côté individuel. Relevons toutefois que, contrairement au registre supérieur, le dessin de ces sièges est plus précis et lisible. Seul le pied arrière du siège du défunt assis est dissimulé par le devanteau du manteau de la défunte.

<sup>21</sup> La texture du tissu laisse librement imaginer sa nudité.

<sup>22</sup> Il pourrait s'agir d'une figuration très schématique ou d'une interprétation très libre du cône de graisse parfumé, souvent associé sur les perruques à la fleur de lotus épanouie. Pour ce type d'association odoriférante, cf., par exemple, J. L. HAYNES, « The Development of Women's Hairstyles in Dynasty Eighteen », dans *JSSEA* 8 (1977-1978), pp. 18-24. Pour le cône de parfum, cf. par exemple L. DELVAUX, « La dorée et l'adorée. La beauté féminine en Égypte ancienne », dans E. WARMENBOL (éd.), *Beautés d'Égypte. « Celles que les ans ne peuvent moissonner »* (Guides archéologiques du Malgré-Tout), Treignes, 2002, pp. 46-47.

<sup>23</sup> En raison de l'état assez oxydé du métal à cet endroit de la plaque, il est difficile de se prononcer sur la présence éventuelle du bras ballant le long du côté gauche du corps, ainsi que de la main gauche, qui serait peut-être visible à la hauteur des cuisses. Quoi qu'il en soit. Noël AIMÉ-GIRON pensait pouvoir décrire ainsi le bras gauche de la ritualiste.

<sup>24</sup> Aucune ceinture n'apparaît à la taille, et un trait mince semble marquer la base du cou, de sorte qu'il est envisageable de supposer que l'officiant porte une tunique courte. Les deux traits délimitant le bord inférieur de cette tunique, juste au-dessus des genoux, n'est pas à la même hauteur sur chacune des jambes. Il faut peut-être y voir une tentative maladroite du graveur de rendre le dégradé du bord, en raison de la jambe gauche largement en avant.

sur l'a  
paume  
défunts  
étroit (soulève  
défunts  
devante  
fléchis  
autour  
senté, e  
blablem  
barreau  
apparaî  
termina  
cet hon  
mèche-  
figurée  
anatolie  
conduc

<sup>25</sup> Il s  
étirée et  
ment rela  
DESTÉRA  
set, cette

<sup>26</sup> Lec

<sup>27</sup> Les  
semble qu  
dans son  
le soutene

<sup>28</sup> Pou

Syric-Pale  
Maryannu  
(1930-193  
Warrior" >  
Marijannu  
Ägyptens  
486 ; H. F  
VERNUS. «  
concernan  
des source

« Marijan  
nu : su ins  
Rcciente I  
inserció

sur l'arrière de son épaule droite. Ses deux bras fléchis, aux mains avec la paume ouverte dirigée vers le haut, tendent les offrandes vers le couple de défunts assis. De sa main droite, l'officiant présente un vase pansu au col étroit (vase *medjet* ou aiguière *nemset* ?)<sup>25</sup>, alors que de sa main gauche, il soulève un pot à encens duquel s'échappe la fumée, en direction du couple de défunts. Un autel portatif, dont la partie inférieure est cachée par le long devanteau du manteau de lin du défunt assis, est représenté sous les deux bras fléchis de l'officiant. Cet autel supporte trois pains légèrement oblongs, avec autour d'eux une auréole de feuillage. Face aux deux vivants, se trouve représenté, en tête du couple funéraire<sup>26</sup>, un homme assis sur un siège, vraisemblablement pourvu d'un dossier haut<sup>27</sup>. Certains des éléments de bois (deux barreaux horizontaux) de ce meuble sont clairement identifiables. Le défunt apparaît revêtu d'un pagne, le tout recouvert par un ample manteau de lin se terminant en un large devanteau bouffant au-dessus des pieds. La coiffure de cet homme, courte sur le crâne, est ramenée sur l'arrière de la tête en une mèche-queue dense (tresse ?). Cette coiffure, qui n'est pas sans rappeler celle figurée dans un certain nombre de représentations égyptiennes de délégués anatoliens au 2<sup>e</sup> millénaire av. J.-C., fait immanquablement penser aux conducteurs de chars *maryannou*<sup>28</sup>. Le bras droit du défunt est replié sur le

<sup>25</sup> Il s'agit peut-être d'une interprétation très libre du vase *mejet*, soit un vase de forme très étirée et légèrement renflée, destiné à recevoir l'onguent du même nom. La base est normalement relativement plate, le cône d'onguent débordant de la partie supérieure. Cf. PETERS-DESTERAT, *Abou Simbel*, p. 380. Il pourrait aussi s'agir, tout simplement, d'une aiguière *nemset*, cette fois représentée sans bec verseur. Pour ce dernier récipient, cf. ci-dessus n. 9.

<sup>26</sup> Lecture de gauche à droite de la scène.

<sup>27</sup> Les traits représentés permettent difficilement de visualiser concrètement ce dossier. Il semble que le défunt pourrait être en partie adossé à un coussin rembourré, et la ligne sombre dans son dos, descendant à partir de son épaule gauche, laisse supposer qu'un dossier pourrait le soutenir.

<sup>28</sup> Pour ces spécialistes des chevaux, constituant une sorte d'aristocratie dans les cités de Syrie-Palestine à l'époque des souverains ramessides, cf. W. F. ALBRIGHIT, « Mitannian Maryannu, "Chariot-Warrior", and the Canaanite and Egyptian Equivalents », dans *AFO* 6 (1930-1931), pp. 217-221 ; R. T. O'CALLAGHAN, « New Light on the *Maryannu* as "Chariot Warrior" », dans *JKF* 1 (1950-1951), pp. 309-324 ; R. DRENKHAHN, « Ausländer (Hethiter und Marijannu ?) in Amarna », dans *MDAIK* 22 (1967), pp. 60-63 ; W. HELCK, *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.* (ÄA 5), Wiesbaden, 1971, pp. 482-486 ; H. REVIV, « Some Comments on the *Maryannu* », dans *IEJ* 22 (1972), pp. 218-228 ; P. VERNUS, « Les Hurrites dans les sources égyptiennes », dans M.-T. BARRELET (éd.), *Problèmes concernant les Hurrites* (Publications de l'URA 8), Paris, 1977, p. 43 ; P. VERNUS, « L'apport des sources égyptiennes au problème hurrite », dans *RHA* 36 (1978), p. 202 ; W. HELCK, « Marijannu », dans *LÄ* 3 (1980), col. 1190-1191 ; M. V. PEREYRA DE VIDANZA, « Los *maryannu* : su inserción socio-política en los estados de Siria y Palestina durante el período del Bronce Reciente I », dans *REE* 3 (1992), pp. 45-62 ; M. V. PEREYRA DE VIDANZA, « Los *maryannu* : su inserción socio-política en los estados de Siria y Palestina durante el período del Bronce

torse, alors que la main droite, au poing fermé, tient la tige d'une fleur de lotus bleu dont la corolle, épanouie devant les narines du défunt, distille son parfum. L'avant-bras gauche est posé à plat sur la cuisse gauche, le reste du bras demeurant fléchi. Enfin, la défunte, représentée à la suite de son époux, est elle aussi assise. Il s'agit cette fois d'un tabouret haut muni d'un coussin rembourré. Une traverse en bois est représentée, de même que deux pieds ronds qui, reliés par un barreau horizontal, reposent tous les deux sur un socle distinct. Cette défunte est revêtue d'une tunique en lin plissée<sup>29</sup>, recouverte d'un ample manteau se terminant avec un large devanteau bouffant au-dessus de ses pieds. Sa perruque longue, dont un pan retombe dans son dos presque jusqu'à la hauteur de son coude, est surmontée d'une fleur-corolle de lotus bleu, qui semble fixée sur la perruque par ce qui ressemble, là encore, à une attache-pince verticale (cône de graisse parfumée ?)<sup>30</sup>. La posture de ses mains et de ses bras est identique à celle de son époux, de sorte qu'elle peut, elle aussi, respirer le parfum d'un lotus bleu.

Cette description de la face « égyptienne », toute problématique qu'elle soit, laisse entendre, dès le premier examen, qu'il s'agit bien d'une représentation fondée sur un modèle égyptien, mais que bon nombre de détails demeurent malgré tout imprécis, voire mal rendus ou mal compris. Ainsi, certains traits paraissent presque avoir été tracés volontairement de manière assez vague, ce qui implique soit une connaissance imprécise de la symbolique et de la signification de la scène représentée, soit tout simplement une maîtrise toute relative de l'orfèvre en matière de techniques de martelage et de gravure sur une surface métallique.

À cet égard, nous pensons que l'examen de la face « louvite » (Fig. 5) peut apporter un début d'explication, et dissiper certains doutes. Il faut avant tout préciser que, de ce côté de la plaque, l'artiste fait au contraire preuve d'une grande précision, de sorte que la scène figurée, tout autant que l'inscription dédicatoire, s'inscrivent tout à fait dans les usages syro-anatoliens attestés par ailleurs.

Dans la partie gauche du feuillet de bronze (2/3 gauche), une scène de banquet met en lumière deux individus face à face. À l'extrême gauche, un personnage assis (un dirigeant ?)<sup>31</sup>, regardant vers la droite en direction d'un individu debout (le commanditaire de la plaque ?), est assis sur un tabouret pliant à deux entre-croisillons, dont les pieds sont terminés par des pattes de

Reciente II », dans *REE* 4 (1993), pp. 33-65 ; J. DE VOS, « La tête de statuette n° E 6749 des Musées Royaux d'Art et d'Histoire (Bruxelles) : Hittite ou Maryannou ? », dans ASBEO 23, à paraître en 2010.

<sup>29</sup> Les plis sont rendus par des courbes sur sa cuisse gauche.

<sup>30</sup> Cf. ci-dessus n. 22.

<sup>31</sup> Lecture de gauche à droite de la scène.



S.D. 1  
6 1 1

felin. Le ce person barreau d morphes est galon (biceps) tée à la ta cune une Le somm longue, re

<sup>32</sup> Un ty des socles), de même po sier est plus 163. Le dos

<sup>33</sup> Un ty MALATYA le relief KA

<sup>34</sup> Le ga

<sup>35</sup> Les ch blante (les t



Fig. 5. Face « louvite » (visible ?)  
Dessin d'après photographie, J. DE VOS.

félin. Le dossier bas semble recouvert d'un coussin rembourré<sup>32</sup>. Les pieds de ce personnage sont placés sur un repose-pieds, sorte d'escabeau muni d'un barreau de bois, et dont les pieds sont incurvés vers l'extérieur (pieds théiomorphes ?)<sup>33</sup>. Il est revêtu d'une tunique longue, dont l'extrémité inférieure est galonnée et frangée, le galon apparaissant également au niveau des bras (biceps) et des bords de la tunique<sup>34</sup>. Une ceinture fine et étroite est représentée à la taille<sup>35</sup>. L'individu assis porte une paire de chaussures, présentant chacune une pointe légèrement étirée et retroussée (pointe recourbée en dedans). Le sommet de sa tête est recouvert d'une calotte, alors que sa chevelure, mi-longue, retombe en une boucle (queue fine vraisemblablement tressée, pré-

<sup>32</sup> Un type de siège, presque similaire (le dossier est plus haut, et les pieds sont placés sur des socles), est également attesté pour le relief MALATYA 13. Cf. *CHLI I/3*, pl. 164. Il en va de même pour les reliefs DARENDE (le dossier est plus haut), ainsi que MALATYA 2 (le dossier est plus haut, et un montant horizontal relie les deux pieds). Cf. *CHLI I/3*, pl. 145-146 et 163. Le dossier bas est similaire pour le relief KARKEMIŠ A1b. Cf. *CHLI I/3*, pl. 8.

<sup>33</sup> Un type de repose-pieds presque similaire est également attesté, là encore, pour le relief MALATYA 2. Cf. *CHLI I/3*, pl. 163. Toutefois, l'exemplaire le plus proche est représenté sur le relief KARKEMIŠ A1b. Cf. *CHLI I/3*, pl. 8.

<sup>34</sup> Le galon est représenté à l'aide de deux simples traits parallèles.

<sup>35</sup> Les chasseurs et officiant des reliefs MALATYA 2-3 sont revêtus d'une tunique ressemblante (les bords galonnés ne sont néanmoins pas tracés). Cf. *CHLI I/3*, pl. 156 et 163.

sentant la forme d'une spirale<sup>36</sup>) sur l'arrière de son cou et de sa nuque, juste au-dessus de son épaule droite<sup>37</sup>. Son nez, à l'arrête longue et proéminente, s'inscrit sur un profil marqué. L'œil et le sourcil droit arqué, vus de face, sont tracés en grande taille, de même que l'oreille. Son menton, large, demeure glabre. Dans son poing droit, à l'extrémité de son avant-bras horizontal, l'individu tient le *lituus*, dont l'emploi est traditionnellement réservé aux rois et aux dieux à cette époque<sup>38</sup>, alors que de l'autre main, à la paume ouverte figurant à l'extrémité de son bras gauche fléchi, il porte à la hauteur de sa bouche un pain de petite taille, voire peut-être une coupelle à la lèvre recourbée<sup>39</sup>. Entre ce personnage assis et l'individu debout<sup>40</sup>, se dresse un autel portatif à deux entre-croisillons, dont les pieds sont indiscutablement terminés par des pattes de taureau<sup>41</sup>. Le plateau, d'une certaine épaisseur, supporte deux piles de pains allongés légèrement recourbés<sup>42</sup>. L'homme debout, tourné vers la gauche et jouant le rôle d'un officiant ou d'un échanson, est revêtu d'une tunique et d'une paire de chaussures similaires à celles de l'homme debout, la ceinture étant vraisemblablement dissimulée par l'avant-bras gauche. Signalons que cette tunique se termine en « queue de pie ». Les traits du visage sont identiques à ceux du personnage assis, les lèvres de la bouche paraissant néanmoins plus épaisses. Dans son poing gauche, à l'extrémité de son avant-bras horizontal, l'individu tient un récipient à une seule anse (?) dont le bec verseur est largement recourbé, alors que de l'autre main, à la paume ouverte vers le haut figurant à l'extrémité de son bras droit fléchi, il porte à la hauteur de sa bouche, là encore, un pain de petite taille, voire peut-être une coupelle à la lèvre recourbée<sup>43</sup>.

<sup>36</sup> Le caractère tressé de la mèche est visible, par exemple, sur un orthostate en basalte d'une déesse (Kubaba) provenant de Karkemiš. Cf. E. AKURGAL, *The Hattian and Hittite Civilizations* (Publications of the Republic of Turkey, Ministry of Culture 2616. Art Series 319), Ankara, 2001, p. 217 fig. 106.

<sup>37</sup> Ce type de coiffure est attesté sur les reliefs de MARAŞ 4, 8 et 12, ainsi que MALATYA 1, 3 et 8-10. Cf. CHLI I/3, pl. 106-109, 126, 149-150 et 155-156.

<sup>38</sup> Il s'agit d'une sorte de sceptre constitué d'un long bâton à l'extrémité recourbée. Il est fréquemment tenu en main par les souverains néo-hittites. Cf. S. ARO, « Art and Architecture », dans H. CR. MELCHERT (éd.), *The Luwians* (HdO 68), Leiden – Boston, 2003, pp. 322-324.

<sup>39</sup> À l'occasion des banquets, les reliefs louvites dépeignent plutôt les êtres animés en train de porter à leurs lèvres des petites coupelles à boire, comme par exemple pour les reliefs MARAŞ 2 et 12, ainsi que ISPEKİÜR, DARENDE et MALATYA 2. Cf. CHLI I/3, pl. 124, 126, 143, 146 (D) et 163.

<sup>40</sup> Lecture de gauche à droite de la scène.

<sup>41</sup> Un autel à deux entre-croisillons, eux aussi terminés par une patte de bovidé, est représenté sur le relief de MARAŞ 12. Cf. CHLI I/3, pl. 126.

<sup>42</sup> Le même type de pains plats est visible sur un autel figuré sur une pierre tombale provenant de Maraş, autel possédant lui aussi des pieds terminés par une patte de bovidé. Cf. AKURGAL, *The Hattian and Hittite Civilizations*, pp. 262-263 (fig. 179).

<sup>43</sup> Cf. n. 39.

Cette scène (néo-hittite ou iconographiquement, il faut insister) bord inférieur caractéristique le vêtement est à 850 av. J.-C. rence ceux de (MALATYA DE<sup>51</sup>), sont au nographiques

<sup>44</sup> Sur le caractère KOHLMAYER, « A. (éd.), *Civilizationen der neuen Bildgattungen* 179 ; D. BONATTI, *Die Reliefs der Banqueting-Ornamente* 32-46. Certains des banquetts portent des reliefs (contexte funéraire). Cf. S. ARO, *Art and Archaeology*

<sup>45</sup> Cette tunique et ceinture est cependant datée de I/3, pl. 24-25 et de MALATYA 5 (la tunique). Cf. CHLI I/3, presque similaire.

<sup>46</sup> La datation des reliefs datées de la période Die Entwicklung der Hethiter und ihrer Nachfolger, spécialement pour les « Traditional Styles of the Hittite Civilizations », p. 147-151.

<sup>47</sup> CHLI I/1, p. 147-151.

<sup>48</sup> CHLI I/1, p. 147-151.

<sup>49</sup> CHLI I/1, p. 147-151.

<sup>50</sup> CHLI I/1, p. 147-151.

<sup>51</sup> CHLI I/1, p. 324-325.

Cette scène de banquet probablement funéraire, à la facture « louvite » (néo-hittite ou syro-anatolienne !) si caractéristique, fournit plusieurs critères iconographiques permettant de proposer une datation<sup>44</sup>. Tout particulièrement, il faut ici souligner que ce type de tunique<sup>45</sup>, avec une ceinture fine, un bord inférieur frangé et des galons au niveau des bras, est considéré comme caractéristique de l'époque des premières cités-états néo-hittites, d'autant que le vêtement est attesté sur des reliefs qui furent le plus souvent datés de 1050 à 850 av. J.-C.<sup>46</sup>. Ainsi, les reliefs sculptés les plus ressemblants, en l'occurrence ceux de la « Porte des lions » de Malatya et des structures adjacentes (MALATYA 2<sup>47</sup> et 5-12<sup>48</sup>, et surtout MALATYA 1<sup>49</sup> et 3<sup>50</sup>, ainsi que DARENDE<sup>51</sup>), sont aujourd'hui presque unanimement datés, à partir d'arguments iconographiques et/ou grâce aux données épigraphiques plus concluantes (gra-

<sup>44</sup> Sur le caractère funéraire des reliefs comportant des représentations de banquets, cf. K. KOHLMAYER, « Anatolian Architectural Decorations, Statuary, and Stelae », dans J. M. SASSON (éd.), *Civilizations of the Ancient Near East*, New York, 1995, p. 2655 ; *CHLI I/1*, pp. 178-179 ; D. BONATZ, *Das syro-hethitische Grabdenkmal, Untersuchungen zur Entstehung einer neuen Bildgattung in der Eisenzeit im nordsyrisch-südostanatolischen Raum*, Mayence, pp. 32-46. Certains auteurs, toutefois, ont suggéré que les reliefs comportant ces scènes illustrant des banquets pourraient être des autels. Cf. G. GARBINI, « A New Altar from Marash », dans *Or* 28 (1959), pp. 206-208. Toutefois, les inscriptions et le contexte de découverte de certains reliefs (contexte d'inhumation), confirmé pour la plaque de bronze par la scène funéraire figurant sur la face « égyptienne » (Fig. 4), laisse clairement entendre qu'il s'agit bien d'un banquet funéraire. Pour les représentations liées aux tombes et à leurs rituels, cf., en dernier lieu ARO, *Art and Architecture*, pp. 325-326.

<sup>45</sup> Cette tunique est presque identique pour les reliefs KARKEMİŞ A13d et MARAŞ 4 (la ceinture est cependant plus large, voire même souvent galonnée). Cf. *CHLI I/1*, 115 ; *CHLI I/3*, pl. 24-25 et 108-109. Une tunique relativement similaire est représentée pour le relief MALATYA 5 (le galon n'apparaît cependant pas, et un pli vertical marque le bas de la tunique). Cf. *CHLI I/3*, pl. 148. Le relief MALATYA 14 a conservé un dessus de tunique presque similaire (la ceinture est plus large). Cf. *CHLI I/3*, pl. 152.

<sup>46</sup> La datation de ces reliefs repose en grande partie sur les similitudes avec les représentations datées de la fin de l'empire hittite. Cf. W. ORTHMANN, « Kontinuität und neue Einflüsse, Die Entwicklung der späthethitischen Kunst zwischen 1200 und 700 v. Chr. », dans *Die Hethiter und ihr Reich, Das Volk der 1000 Götter*, Bonn – Stuttgart, 2002, pp. 274-279. Les hittitologues, spécialistes de la datation des réalisations artistiques néo-hittites, ont traditionnellement pour habitude de classer les reliefs avec une semblable tunique dans la catégorie « Traditional Style I (1050-850 BC) ». Cf., par exemple, AKURGAL, *The Hattian and Hittite Civilizations*, p. 210.

<sup>47</sup> *CHLI I/1*, p. 327 (11<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou début du 10<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; *CHLI I/3*, pl. 163.

<sup>48</sup> *CHLI I/1*, pp. 306 et 308-311 (11<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou début du 10<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; *CHLI I/3*, pl. 147-151.

<sup>49</sup> *CHLI I/1*, p. 319 (11<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou début du 10<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; *CHLI I/3*, pl. 155.

<sup>50</sup> *CHLI I/1*, p. 321 (11<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou début du 10<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; *CHLI I/3*, pl. 156.

<sup>51</sup> *CHLI I/1*, p. 305 (11<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. av. J.-C.) ; *CHLI I/3*, pl. 145-146 ; ARO, *Art and Architecture*, pp. 324-325.

phies, généalogie royale, ...), des débuts des cités-états néo-hittites et, plus exactement, du 11<sup>e</sup> s. av. J.-C. ou, éventuellement, du début du 10<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>52</sup>.

Soulignons que l'inscription syro-anatolienne de la face « louvite », gravée ici sur quatre lignes en boustrophédon, à l'aide de hiéroglyphes hittito-louvites exécutés en bas-relief, permet bien de rapprocher la plaque de bronze de Noël AIMÉ-GIRON du groupe de représentations de Malatya, à dater des XI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. av. J.-C. Ainsi est par exemple attestée, dès le début du texte louvite, l'expression *za-ia-wa/i* (\*262)*sa<sub>4</sub>-sa-li-ia*, expression<sup>53</sup> uniquement mentionnée dans les inscriptions de MALATYA 1 et 3, avec les deux fois la graphie *za-ia-wa/i* (\*262)*sa-sa-li-ia*<sup>54</sup>. Signalons qu'en lieu et place du hiéroglyphe L 415 ☩ [s/*sa*], attesté dans les inscription de Malatiya, le scribe louvite, à l'origine du texte de la plaque, utilise une variante phonétique<sup>55</sup>, en l'occurrence le hiéroglyphe L 402 ☩ [*s*/*sa<sub>4</sub>*]<sup>56</sup>. Cette remarque permet d'ailleurs

<sup>52</sup> KOHLMAYER, *Anatolian Architectural Decorations*, p. 2656 ; ST. MAZZONI, « The Gate and the City : Change and Continuity in Syro-Hittite Urban Ideology », dans G. WILHELM (éd.), *Die orientalische Stadt : Kontinuität, Wandel, Bruch*, Saarbrücken, 1997, pp. 310-311 ; BONATZ, *Das syro-hethitische Grabdenkmal*, p. 200 et n. 243 ; ORTHMANN, *Kontinuität*, p. 277 ; ARO, *Art and Architecture*, pp. 296 et 313-314. Pour une datation des reliefs de Malatya basée essentiellement sur les inscriptions, cf. *CHLI* I/1, pp. 286-289. Pour une datation basée uniquement sur les critères stylistiques, encore sujets à caution, cf. W. ORTHMANN, *Untersuchungen zur Späthethitischen Kunst* (Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde 8), Saarbrücken, 1971, pp. 91-100, 140-142 et 205-210 ; H. GENGE, *Nordsyrische-südanatolische Reliefs. Eine archäologisch-historische Untersuchung, Datierung und Bestimmung*, Copenhague, 1979, t. 1 pp. 172-179.

<sup>53</sup> Les études précédentes d'E. LAROCHE, suivies par J. D. HAWKINS, ont souligné avec raison que les deux reliefs légendés de Malatya représentent des scènes de chasse, avec le roi tirant à l'arc sur son char en compagnie d'un aurige. Il a donc semblé tentant de rapprocher le terme \**sasali-* (au N. n. pl. dans les inscriptions) avec le substantif hittite \**sīya-* (avec redoublement \**sīsīya-*), terme signifiant « presser, sceller, tirer ». Dès lors, \**sasali-* pourrait désigner « la chasse, le tir ». Cf. notamment *HH*, p. 137 n° 262. Toutefois, contrairement aux deux légendes de Malatya, la représentation de cette plaque en bronze ne comporte pas de scène de chasse. Au contraire, il est ici question d'un banquet (funéraire), mettant en scène un gouvernant et son « serviteur » (le commanditaire ?). Dès lors, l'hypothèse étymologique formulée par E. LAROCHE demeure particulièrement problématique. Signalons que J. D. HAWKINS a aussi opéré un rapprochement de ce terme \**sasali-* avec le substantif louvite (*SIGILLUM*)*sasa-*, signifiant « le sceau ». Cf. *CHLI* I/1, p. 318. Il faudrait aussi légitimement se poser la question du bien-fondé de la distinction entre le hiéroglyphe L 262 et le hiéroglyphe L 261. À l'origine, P. MERIGGI et B. HROZNY ne faisaient d'ailleurs pas de distinction. Cf. P. MERIGGI, « Die längsten Bauinschriften in hethitischen Hieroglyphen nebst Glossar zu sämtlichen Texten », dans *MVAeG* 39/1 (1934), p. 99 ; *IHH* III, p. 493 n. 1.

<sup>54</sup> *CHLI* I/1, p. 318-322 ; *CHLI* I/3, pl. 155-156.

<sup>55</sup> Cette alternance, pour la valeur phonétique, était déjà signalée par E. LAROCHE. Cf. *HH*, p. 214-215 n° 402.

<sup>56</sup> Notre remarque sur la variante phonétique permet d'ailleurs de confirmer l'authenticité de notre plaque, car il aurait été difficile, alors que les hiéroglyphes hittites n'étaient pas enco

de confirmer  
les hiéroglyphe  
hypothétique

Au terr  
bronze pu  
poser une  
initiale de  
sions de la  
être l'œuv  
avoir réalis

À ce st  
rappelant l  
re apprenti  
ment les é  
étude, Noé  
désormais  
aurait préce  
canal de  
« arabe »,  
pourrait s'  
admis qu'ā  
ne importa  
une impor  
Maskhouta  
14 kilomè

re déchiffrés  
plaqué a été  
ment lue et  
inscription b  
Texts », dans  
138. Du reste  
trente. Cf. n.  
(publication  
les collection  
*CHLI* I/1, 31  
français trav  
son inaugura  
tions franco-  
Paris, 2008,

<sup>57</sup> AIMÉ-

<sup>58</sup> Pour u  
notamment  
Londres, 18

de confirmer l'authenticité de la trouvaille, car il aurait été difficile, alors que les hiéroglyphes hittites n'étaient pas encore déchiffrés, d'envisager pour un hypothétique faussaire de remplacer un signe par une variante phonétique !

Au terme de cet examen préliminaire des deux feuillets de la plaque de bronze publiée par Noël AIMÉ-GIRON, il semble donc plutôt judicieux de supposer une utilisation funéraire de l'objet, et d'envisager une provenance initiale de la région de Malatiya, la plaque paraissant plutôt, vu les imprécisions de la face « égyptienne » et la grande authenticité de la face « louvite », être l'œuvre d'un orfèvre syro-anatolien. Cet artisan pourrait, à première vue, avoir réalisé cette plaque au 11<sup>e</sup> s. av. J.-C., voire au début du 10<sup>e</sup> s. av. J.-C.

À ce stade de nos réflexions, il nous semble maintenant judicieux, tout en rappelant les circonstances ayant précédé l'achat, par notre philologue encore apprenti, de cette antiquité tout à fait atypique, de reconstituer préalablement les éventuelles circonstances de la découverte. Ainsi, à la fin de son étude, Noël AIMÉ-GIRON signale simplement que la pièce archéologique était désormais en sa possession, après l'avoir achetée en France. Cette pièce aurait précédemment été la propriété d'un Français, ingénieur des travaux du canal de Suez, lequel l'aurait lui-même acquise auprès d'un habitant « arabe », dans la localité égyptienne d'Ismaïlia<sup>57</sup>. Cette mention d'Ismaïlia pourrait s'avérer ici d'une certaine importance. En effet, il est aujourd'hui admis qu'à quelques 15 kilomètres à l'ouest de cette cité moderne de moyenne importance, actuellement à rattacher à l'isthme de Suez, se trouvait jadis une importante agglomération pharaonique, précisément sur le site de Tell el-Maskhouta<sup>58</sup>. Soulignons qu'à l'entrée même du Ouadi Toumilat, à environ 14 kilomètres à l'ouest de Tell el-Maskhouta, ont été également découverts

re déchiffrés, d'envisager pour un éventuel faussaire d'employer une variante phonétique ! La plaque a été publiée en 1900, mais l'écriture hiéroglyphique hittito-louvite n'a été véritablement lue et comprise qu'à partir des années trente et, surtout, la découverte de la grande inscription bilingue de Karatepe en 1946. Cf. *CHLI* I/1, 13-17 ; J. D. HAWKINS, « Scripts and Texts », dans H. CR. MELCHERT (éd.), *The Luwians* (HdO 68), Leiden – Boston, 2003, pp. 131-138. Du reste, la valeur phonétique du signe n'est clairement envisagée qu'à partir des années trente. Cf. n. 54. Enfin, le relief MALATYA 1 n'a été découvert qu'en mai 1894 à Arslantepe (publication d'une photographie et de sa copie en 1895), et le relief MALATYA 3 n'a gagné les collections du Musée du Louvre qu'en 1891 (publication d'une photographie en 1892). Cf. *CHLI* I/1, 319 et 321. Or la plaque de bronze aurait été acquise en Égypte, par un ingénieur français travaillant lors des travaux du Canal de Suez, entreprise titanique qui prit fin lors de son inauguration le 17 novembre 1869. Cf. R. SOLÉ, « XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : deux siècles de relations franco-égyptiennes », dans J.-M. HUMBERT (éd.), *Bonaparte et l'Égypte, feu et lumières*, Paris, 2008, p. 397.

<sup>57</sup> AIMÉ-GIRON, *Une plaque*, p. 63.

<sup>58</sup> Pour un compte rendu des fouilles archéologiques menées à Tell el-Maskhouta, cf. notamment É. NAVILLE, *The store-city of Pithom and the route of the Exodus* (EEF M 1), Londres, 1885 ; R. FOUDA, « What are the Americans Trying to Find in the Ground at

quelques vestiges, à l'emplacement même de Tell el-Rabata<sup>59</sup>.

Nombreux sont aujourd'hui les égyptologues à identifier l'un de ces deux sites avec la localité ramesside et biblique de Pithom, où s'élevait jadis un temple dédié au soleil, vénéré sous la forme divine d'Atoum<sup>60</sup>. Le nom biblique de cette localité, Pithom, dériverait d'ailleurs directement de l'ap-

Maskhuta ? », dans *NARCE* 105 (1978), pp. 13-16 ; L. KUCHMAN, « Tell el-Maskhuta : First Season, Summer 1978 », dans *NARCE* 105 (1978), pp. 12-13 ; J. S. HOLLADAY, « The Wadi Tumilat Project, a New ASOR Research Project in Egypt : Excavations at Tell el-Maskhuta, 1978 », dans *Biblical Archeologist* 43 (1980), p. 51 ; B. MACDONALD, « Excavations at Tell el-Maskhuta », dans *Biblical Archeologist* 43 (1980), pp. 49-58 ; J. S. HOLLADAY, *Cities of the Delta. III : Tell el-Maskhuta. Preliminary Report on the Wadi Tumilat Project 1978-1979* (American Research Center in Egypt Reports. Preliminary and Final Reports of Archaeological Excavations in Egypt from Prehistoric to Medieval Times 6), Malibu, 1982 ; C. A. REDMOUNT, « § 5. Tell el-Makhuta. § 6. Wadi Tumilat Survey », dans *Bull. GIECE* 8 (1983), pp. 8-9 ; H. GOEDICKE, « Tell el-Maschuta », dans *LÄ* 6 (1986), col. 351 ; C. A. REDMOUNT, « Wadi Tumilat Survey », dans *NARCE* 133 (1986), pp. 19-23.

<sup>59</sup> H. SHANKS, « The Exodus and the Crossing of the Red Sea, according to Hans Goedicke », dans *Biblical Archaeology Review* 7/5 (1981), pp. 42-50 ; H. GOEDICKE, « Ramesses II and the Wadi Tumilat », dans *VA* 3 (1987), pp. 13-24 ; H. GOEDICKE, « Papyrus Anastasi VI 51-61 », dans *SAK* 14 (1987), pp. 83-98 ; H. GOEDICKE, « Where did Sinuhe Stay in "Asia"? (Sinuhe B 29-31) », dans *CdE* 67/133 (1992), pp. 28-40 (tout spécialement 28-29).

<sup>60</sup> Pour un aperçu bibliographique sur la localisation encore controversée de Pithom (Tell el-Maskhouta, voire plus récemment et de manière plus convaincante, Tell el-Rataba), cf. G. POSENER, « Le canal du Nil à la Mer Rouge avant les Ptolémées », dans *CdE* 13 (1938), pp. 258-273 ; A. SHAFEI, « Historical Notes on the Pelusiac Branch, The Red Sea Canal and the Route of the Exodus », dans *Bulletin de la Société Royale de géographie d'Égypte* 21 (1946), pp. 231-287, qui localisait Pithom (Patumus) à Tell el-Yahoudiyeh ; H. CAZELLES, « Les localisations de l'Exode et la critique littéraire », dans *RB* 62 (1955), pp. 321-364 ; J. B. PRITCHARD, *The Ancient Near East. An Anthology of Texts and Pictures*, Princeton, 1958, p. 183 et n. 1-3 ; D. B. REDFORD, « Exodus I 11 », dans *VT* 13 (1963), pp. 401-418 ; W. HELCK, « *Tkw* und die Ramses-Stadt », dans *VT* 15 (1965), pp. 35-48 ; E. P. UPHILL, « Pithom and Raamses : Their Location and Significance (I) », dans *JNES* 27 (1968), pp. 291-316 ; E. P. UPHILL, « Pithom and Raamses : Their Location and Significance (II) », dans *JNES* 28 (1969), pp. 15-39 ; SH. AHITUV, « The Location of Pithom », dans *Bible and Jewish History. Studies in Bible and Jewish History Dedicated to the Memory of Jacob Liver*, Tel-Aviv, 1971, pp. 157-160 ; J. J. BIMSON, *Redating the Exodus and Conquest* (JSOT. Supplement Series 5), Sheffield, 1981, pp. 40-43 ; SHANKS, *The Exodus*, qui identifie Pithom avec Tell el-Rataba ; D. B. REDFORD, « Pithom », dans *LÄ* 4 (1982), col. 1054-1058 ; E. L. BLEIBERG, « The Location of Pithom and Succoth », dans *The Ancient World* 6 (1983), pp. 21-27 ; H. GOEDICKE, *Tell el-Maschuta* ; H. GOEDICKE, « Tell er-Retabe », dans *LÄ* 6 (1986), col. 353-354 ; H. GOEDICKE, « Wadi Tumilat », dans *LÄ* 6 (1986), col. 1124-1126 ; GOEDICKE, *Ramesses II* ; E. KETTENHOFEN, « Einige Beobachtungen zu Herōōnopolis », dans *OLP* 20 (1989), pp. 75-97, pour l'identification de Pithom avec la ville de Herōōnopolis citée par les auteurs grecs (Strabon, ...) ; J. S. HOLLADAY, « Maskhuta, Tell el- », dans D. N. FREEDMAN (éd.), *The Anchor Bible Dictionary*, New York, 1992, t. 4 p. 590 ; Fr. CIMMINO, « La politica di Ramesse II a potenziamento del Delta », dans *Atti del VI Congresso Internazionale di Egittologia*, Turin, 1993, t. 1 pp. 107-112 ; J. K. HOFFMEIER, *Israel in Egypt*, New York, 1997, p. 119 ; J. S.

pellation  
d'Atoum]  
(*Hist.* II,  
Empire, c  
[ég. *Ptn*]  
manière  
toponymie  
terroge e  
phiques,  
précisem  
armées p  
Empire.

Quoi  
site occu  
Hyksos à  
région st

HOLLADAY,  
*Archaeolog*  
« L'egito a  
pp. 103-11  
the Archaea  
HOLLADAY,  
New York  
dans D. J.  
*History and*  
2001, pp. 2  
2003, pp. 2  
Bearing on  
the Sense :  
258-260 ;  
*Journal of*

<sup>61</sup> REDF  
col. 1-6.

<sup>62</sup> GOED

<sup>63</sup> PRIT  
BLEIBERG,  
GOEDICKE,  
*Bible Dictu*

<sup>64</sup> J. S.  
*Archaeolog*  
« Communi  
and Histo  
REDMOUNT  
A. REDMO  
dans *Jour*

pellation égyptienne Per/Pi-Atoum [ég. *Pr/Pi-(<sup>o</sup>I)Tm* : « la demeure/temple d'Atoum]<sup>61</sup>, appellation non seulement présente dans le récit d'Hérodote (*Hist.* II, 158), sous la forme Pathoumos, mais peut-être aussi, dès le Moyen Empire, dans le *Roman autobiographique de Sinouhé*, sous la forme Peten [ég. *Ptn*]<sup>62</sup>. La désignation biblique Souccoth, quant à elle, désignerait de manière générale la région et la ville qui s'y dressait, désignation héritée du toponyme indigène Tjékou [ég. *Tkw*]<sup>63</sup>. Si la communauté scientifique s'interroge encore sur l'exacte localisation de ces deux désignations géographiques, il faut tout de même reconnaître que, d'une manière ou d'une, c'est précisément dans cette région que se trouvait la forteresse de départ des armées pharaoniques vers l'« Asie » des Égyptiens, du moins dès le Nouvel Empire.

Quoi qu'il en soit, il nous semble bon de rappeler que Tell el-Maskhouta, site occupé au moins dès la II<sup>e</sup> Période Intermédiaire et la domination des Hyksos à l'échelle du Delta égyptien<sup>64</sup>, aurait donc été construite dans une région stratégique pour la défense des frontières orientales de l'Égypte, à la

HOLLADAY, « Maskhuta, Tell el- », dans E. M. MEYERS (éd.), *The Oxford Encyclopedia of Archaeology in the Near East*, New York – Oxford, 1997, t. 3 pp. 432-437 ; E. BRESCIANI, « L'egitto achemenide : Dario I e il canale del mar Rosso », dans *Transeuphratène* 14 (1998), pp. 103-111 ; J. S. HOLLADAY, « Tell el-Maskhuta », dans K. A. BARD (éd.), *Encyclopedia of the Archaeology of Ancient Egypt*, New York, 1998, pp. 786-789 ; RITANC II, p. 270 ; J. S. HOLLADAY, « Pithom », dans D. B. REDFORD (éd.), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, New York – Oxford, 2001, t. 3 pp. 50-53 ; J. VAN SETERS, « The Geography of the Exodus », dans D. J. A. CLINES – PH. R. DAVIES (éd.), *The Land that I will Show you : Essays on the History and Archaeology of the Ancient Near East in Honour of J. Maxwell Miller*, Sheffield, 2001, pp. 255-276 ; K. A. KITCHEN, *On the Reliability of the Old Testament*, Grand Rapids, 2003, pp. 255-260 ; BR. G. WOOD, « From Ramesses to Shiloh : Archaeological Discoveries Bearing on the Exodus-Judges Period », dans M. A. GRISANTI – D. M. HOWARD (éd.), *Giving the Sense : Understanding and Using Old Testament Historical Texts*, Grand Rapids, 2003, pp. 258-260 ; A. COLLINS, « The Biblical Pithom and Tell el-Maskhuta », dans *Scandinavian Journal of the Old Testament* 22 (2008), pp. 135-149.

<sup>61</sup> REDFORD, *Exodus*, p. 403 ; H. CAZELLES – J. LECLANT, « Pithom », dans *SDB* 8 (1967), col. 1-6.

<sup>62</sup> GOEDICKE, *Where did Sinuhe Stay*.

<sup>63</sup> PRITCHARD, *The Ancient Near East*, p. 183 ; REDFORD, *Exodus*, p. 403 ; HELCK, *Tkw* ; BLEIBERG, *The Location of Pithom* ; H. GOEDICKE, « Tjeku », dans *LÄ* 6 (1986), col. 609 ; GOEDICKE, *Ramesses II* ; J. A. SEELY, « Succoth », dans D. N. FREEMAN (éd.), *The Anchor Bible Dictionary*, New York, 1992, t. 6 p. 217.

<sup>64</sup> J. S. HOLLADAY, « An "Asiatic" Middle Bronze Age Farming Village in Egypt », dans *Archaeological Newsletter. Royal Ontario Museum* 214 (1983), p. 1-4 ; M. BIETAK, « Comments on the "Exodus" », dans A. F. RAINES (éd.), *Egypt, Israel, Sinai. Archaeological and Historical Relationships in the Biblical Period*, Tel Aviv, 1987, pp. 163-171 ; C. A. REDMOUNT, « Tell el-Maskhuta : Hyksos Pottery », dans *Bull. GIECE* 17 (1993), pp. 2-17 ; C. A. REDMOUNT, « Pots and Peoples in the Egyptian Delta : Tell El-Maskhuta and the Hyksos », dans *Journal of Mediterranean Archaeology* 8 (1995), pp. 61-89 ; C. A. REDMOUNT,

charnière avec le Sinaï. Signalons également que cette position s'avère capitale, cette fois, au regard des voies de communications empruntables pour rejoindre, depuis la Méditerranée *via* le Nil, les eaux de la Mer Rouge. Dans la région du Ouadi Toumilat, en effet, plusieurs canaux ont ainsi été creusés, tout au long de l'histoire pharaonique, afin d'être capable de réaliser la jonction entre la branche la plus orientale du Nil (branche pélusiaque) et l'isthme de Suez<sup>65</sup>. Il est couramment admis, en se fondant sur le récit d'Hérodote (*Hist.* II, 158-159), que si le canal oriental le plus important a été inauguré sous la domination perse et le règne de Darius I<sup>e</sup> (c. 522-486 av. J.-C.)<sup>66</sup>, son creusement était en tous les cas bien avancé sous le gouvernement de

« Ethnicity, Pottery and the Hyksos at Tell El-Maskhuta in the Egyptian Delta », dans *Biblical Archaeologist* 58 (1995), pp. 182-190 ; J. M. WEINSTEIN, « Reflections on the Chronology of Tell el-Dab'a », dans W. V. DAVIES – L. SCHOFIELD (éd.), *Egypt, the Aegean and the Levant. Interconnections in the Second Millennium BC*, Londres, 1995, pp. 84-90 ; P. PAICE – J. S. HOLLADAY – E. C. BROCK, « The Middle Bronze Age / Second Intermediate Period Houses at Tell El- Maskhuta », dans M. BIETAK (éd.), *Haus und Palast im Alten Ägypten. Internationales Symposium 8. bis 11. April 1992 in Kairo* (ÖAWDG 14), Vienne, 1996, pp. 159-173 ; J. S. HOLLADAY, « The Eastern Nile Delta During the Hyksos and Pre-Hyksos Periods : Towards a Systemic/ Socioeconomic Understanding », dans E. D. OREN (éd.), *The Hyksos : New Historical and Archaeological Perspectives* (The University Museum. University of Pennsylvania. University Museum Symposium Series 8 = University Museum Monograph 96), Philadelphie, 1997, pp. 183-252.

<sup>65</sup> Pour l'histoire de ces canaux, cf. en particulier POSENER, *Le canal* ; SHAFFI, *Historical Notes* ; A. SERVIN, « Les stèles de l'Isthme de Suez. I. -Stèles persanes », dans *Bulletin de la Société d'Études historiques et géographiques de l'Isthme de Suez* 3 (1951), pp. 75-96 ; A. SNEH – T. WEISSBROD – I. PERATH, « Evidence for an Ancient Egyptian Frontier Canal », dans *American Scientist* 63 (1975), pp. 542-548 ; W. H. SHEA, « A Date for the Recently Discovered Eastern Canal of Egypt », dans *BASOR* 226 (1977), pp. 31-38 ; A. NIBBI, « Some Rapidly Disappearing and Unrecorded Sites in the Eastern Delta », *GM* 35 (1979), pp. 41-46 ; C. A. REDMOUNT, « The Wadi Tumilat and the "Canal of the Pharaohs" », dans *JNES* 54 (1995), pp. 127-135.

<sup>66</sup> G. G. CAMERON, « Darius, Egypt, and the "Lands Beyond the Sea" », dans *JNES* 2 (1943), pp. 307-313 ; SERVIN, *Les stèles* ; W. HINZ, « Darius und der Suezkanal », dans *Archaeologische Mitteilungen aus Iran* 8 (1975), pp. 115-121 ; A. B. LLOYD, « Necho and the Red Sea : Some Considerations », dans *JEA* 63 (1977), pp. 142-155 ; A. V. C. AEDAKOV, « A Comparative Analysis of the Sources Regarding the Canal of Darius I and the Date of its Construction », dans *VDI* 2/152 (1980), pp. 105-120 ; P. BRIANT, « Travaux hydrauliques et contrôle de l'eau dans l'Empire achéménide », dans B. MENU (éd.), *Les problèmes institutionnels de l'eau en Égypte ancienne et dans l'Antiquité méditerranéenne* (BdE 110), Le Caire, 1994, pp. 91-101 ; REDMOUNT, *The Wadi Tumilat*. Il n'est pas impossible que, à l'occasion de l'inauguration de ce canal par Darius I<sup>e</sup> lui-même, une statue ait été réalisée, statue qui, par la suite, finira par parvenir à Suse. Pour un aperçu bibliographique sur cette statue, cf., entre autres, J. YOYOTTE, « [Une statue de Darius découverte à Suse.] Les inscriptions hiéroglyphiques. Darius et l'Égypte », *JA* 260 (1972), pp. 253-266 ; Fr. VALLAT, « [Une statue de Darius découverte à Suse.] L'inscription cunéiforme trilingue (DSab) », dans *JA* 260 (1972), pp. 247-251 ;

Néchao  
el-Mask

Ce pl  
centre d  
centre d  
politiqu  
saïte, gr  
158) à N  
semble d  
influenc  
C., les a

R. J. DEM.  
501 ; J. Y  
dans *CRAA*  
218 ; M. H  
(1974), pp.  
Suse », da  
glyphiques  
« La triple  
157-166 ;  
pp. 161-17  
tion du tex

<sup>67</sup> N. C  
1988, pp.  
<sup>68</sup> De la  
Cf., notam  
Period Pot

<sup>69</sup> Pour  
tienne, cf.,  
pp. 268-27  
308 ; A. G  
gation anti  
Phoenicia  
péripole de  
(1976), pp.  
propos de l  
111 ; NIBB  
Ancient P  
Achaemen  
Achaemen  
la circumna  
Orientalist

<sup>70</sup> Pour  
Josias et N  
S. SAUNER

on s'avère capitales pour l'Égypte. Dans ainsi été creusés, réaliser la jonction (que) et l'isthme (écrit d'Hérodote : a été inauguré en 609 av. J.-C.)<sup>66</sup>, son gouvernement de

Néchao II (c. 610-595 av. J.-C.), au moins jusqu'à la cité de Tjékou (= Tell el-Maskhouta ?).

Ce pharaon saïte (re)fonde d'ailleurs, à cette occasion et en cet endroit, un centre de transit capital sur cette nouvelle voie commerciale importante<sup>67</sup>, centre d'autant plus stratégique que le roi est par ailleurs impliqué dans une politique expansionniste d'importance au Levant<sup>68</sup>. Non seulement l'Égypte saïte, grâce à une flotte dont la création est attribuée par Hérodote (*Hist.* II, 158) à Néchao II, aurait réalisé l'exploit (*Hist.* IV, 42) de faire le tour de l'ensemble du continent africain<sup>69</sup>, mais elle aurait également pesé de toute son influence sur l'équilibre précaire du couloir syro-palestinien<sup>70</sup>. Dès 609 av. J.-C., les armées de pharaon s'avancent dans le couloir syro-palestinien en fran-

cepsia », dans *Biblical and the Chronology of the Persian Empire and the Levant*. Cf. P. PAICE – J. S. ROBERTS, « The Period Houses at Susa », dans *Archaeologische Mitteilungen Internationales* 1973, pp. 159-173 ; J. S. ROBERTS, « The Periods : Towards a New Chronology of the Hyksos : New Evidence », dans *Journal of Near Eastern Studies*, University of Michigan Monograph Series 19, 1995, pp. 1-100.

SHAFEI, « Historical Notes on the Persian Period », dans *Bulletin de la Société archéologique de France* 1951, pp. 75-96 ; A. B. LLOYD, « The Frontier Canal », dans *Archaeological Discoveries in the Persian Empire*, « Some Rapidly Disappearing and Unrecorded Sites », dans *JNES* 34 (1995), pp. 41-46 ; C. A. WILSON, « The Frontier Canal », dans *JNES* 2 (1995), pp. 151-173.

a » », dans *JNES* 2 (1995), pp. 151-173 ; A. B. LLOYD, « Necho and the Frontier Canal », dans *Archaeological Discoveries in the Persian Empire*, « Some Rapidly Disappearing and Unrecorded Sites », dans *JNES* 34 (1995), pp. 41-46 ; C. A. WILSON, « The Frontier Canal », dans *JNES* 2 (1995), pp. 151-173.

R. J. DEMAREE, « Uniek beeld van Darius I gevonden », dans *Spiegel Historiael* 8 (1973), pp. 499-501 ; J. YOYOTTE, « Les inscriptions hiéroglyphiques égyptiennes de la statue de Darius », dans *CRAIBL* (année 1973), pp. 256-259 ; J. PERROT, « Suse », dans *Iran* 12 (1974), pp. 217-218 ; M. ROAF, « The Subject Peoples on the Base of the Statue of Darius », dans *CDAFI* 4 (1974), pp. 73-160 et 237-252 ; D. STRONACH, « La statue de Darius le Grand découverte à Suse », dans *CDAFI* 4 (1974), pp. 61-72 et 218-220 ; J. YOYOTTE, « Les inscriptions hiéroglyphiques de la statue de Darius à Suse », dans *CDAFI* 4 (1974), pp. 181-186 ; FR. VALLAT, « La triple inscription cunéiforme de la statue de Darius I<sup>er</sup> (DSab) », dans *RA* 68 (1974), pp. 157-166 ; Fr. VALLAT, « Les textes cunéiformes de la statue de Darius », dans *CDAFI* 4 (1974), pp. 161-170 ; CL. OBSOMER, *Les campagnes de Sésostris dans Hérodote. Essai d'interprétation du texte grec à la lumière des réalités égyptiennes* (CÉA 1), Bruxelles, 1989, pp. 151-158.

<sup>67</sup> N. GRIMAL, *Histoire de l'Égypte ancienne* (Le Livre de Poche. Références 416), Paris, 1988, pp. 464-466.

<sup>68</sup> De la céramique, datée de l'époque saïte, a d'ailleurs été retrouvée à Tell el-Maskhouta. Cf., notamment, P. PAICE, « A Preliminary Analysis of Some Elements of the Saite and Persian Period Pottery at Tell el-Maskhuta », dans *BES* 8 (1986/87), pp. 95-107.

<sup>69</sup> Pour la navigation autour de l'Afrique sous Néchao II, et la création d'une flotte égyptienne, cf., notamment, A. B. LLOYD, « Triremes and the Saïte Navy », dans *JEA* 58 (1972), pp. 268-279 ; A. B. LLOYD, « The So-Called Galley of Necho », dans *JEA* 58 (1972), pp. 307-308 ; A. GIL-ARTAGNAN, « Projet "Pount". Essai de reconstitution d'un navire et d'une navigation antiques », dans *BSFE* 73 (1975), pp. 28-43 ; A. B. LLOYD, « Were Necho's Triremes Phoenician? », dans *The Journal of Hellenic Studies* 95 (1975), pp. 45-61 ; R. MAUNY, « Le périple de l'Afrique par les phéniciens de Néchao vers 600 av. J.-C. », dans *Archeologia* 96 (1976), pp. 44-45 ; LLOYD, *Necho* ; Y. JANVIER, « Pour une meilleure lecture d'Hérodote. A propos de l'Égypte et du "Périple de Néchao" », dans *Les Études Classiques* 46 (1978), pp. 97-111 ; NIBBI, *Some Rapidly Disappearing and Unrecorded Sites* ; H. T. WALLINGA, « The Ancient Persian Navy and its Predecessors », dans H. SANCISI-WEERDENBURG (éd.), *Achaemenid History. I : Sources, Structures and Synthesis. Proceedings of the Groningen 1983 Achaemenid History Workshop*, Leyden, 1987, pp. 47-77 ; L. A. GARCIA MORENO, « Egipto y la circunnavegación de África en la Antigüedad », dans *Boletín de la Asociación Española de Orientalistas* 29 (1993), pp. 61-76.

<sup>70</sup> Pour les campagnes de Néchao II, cf., particulièrement, B. COUROYER, « Le litige entre Josias et Néchao (II Chron. XXXV, 20 ss.) », dans *RB* 55 (1948), pp. 388-396 ; J. YOYOTTE – S. SAUNERON, « Le martelage des noms royaux éthiopiens et la campagne nubienne de

chissant l'Euphrate. Mais en 605 av. J.-C., les troupes égyptiennes sont contraintes, devant les armées du prince héritier assyrien Nabuchodonozor, de fuir la ville de Karkemiš où elles avaient hiverné, avant d'être finalement vaincues à Hamath. C'est donc vers l'Égypte qu'ont dû refluer les troupes égyptiennes et leurs alliés, précisément vers les forteresses les plus orientales du Delta, soit vers la région de Tjekou/Souccoth-Pi-Atoum/Pithom. La plaque de bronze, qui fait ici l'objet de toutes nos attentions, pourrait alors, à cette occasion, avoir gagné la région d'Ismaïlia.

Toutefois, une difficulté demeure : l'usage de l'écriture hiéroglyphique louvite monumentale ne semble guère être attesté au 7<sup>e</sup> s. av. J.-C., les inscriptions connues à ce jour se répartissant, *grosso modo*, entre 1200 et 700 av. J.-C.<sup>71</sup> ! Du reste, comme nous l'avons précisé auparavant, la relative parenté de notre inscription louvite avec les exemplaires de Malatiya la date-rait plutôt aux alentours des 11<sup>e</sup>-10<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il faudrait donc en conclure que la plaquette de bronze, résultat éventuel d'un pillage, aurait gagné l'Égypte bien après sa confection. Auquel cas, la figuration égyptienne, sur l'un des côtés de la plaque, pourrait dès lors résulter d'une réutilisation de la plaque.

Plusieurs arguments permettent d'emblée de mettre à mal cette dernière hypothèse. D'une part, les six différents crochets, destinés à enchaîner la plaque dans un mur, se trouvent du côté de la figuration égyptienne à la patine la plus claire, et non du côté de l'inscription et de la représentation louvites, de sorte qu'il semble logique de supposer que, lorsque l'objet fut réellement utilisé, les deux côtés de la plaque étaient déjà gravés, le côté louvite demeurant celui exposé à la communauté. D'autre part, un autre argument, d'ordre « technique », demeure tout aussi instructif : les feuillets de bronze composant la plaque comportent tous les deux des représentations en bas-

Psamétik II », dans *BSFE* 2 (1949), pp. 45-49 ; J. YOYOTTE, « Néchao ou Néko », dans *SDB* 6/31 (1958), pp. 363-393 ; A. MALAMAT, « The last Kings of Judah and the Fall of Jerusalem. An Historical-Chronological Study », dans *IEJ* 18 (1968), pp. 137-156 ; G. PFEIFER, « Die Begegnung zwischen Pharao Necho und König Josias bei Megiddo », dans *MIO* 15 (1969), pp. 297-307 ; E. LIPIŃSKI, « The Egypto-Babylonian War of the Winter 601-600 B.C. », dans *Annali del Istituto Orientale di Napoli* 32/22 (1972), pp. 235-241 ; A. MALAMAT, « Abraham, Josiah's Bid for Armageddon. The Background of the Judean-Egyptian Encounter in 609 B.C. », dans *JANESCU* 5 (1973), pp. 267-279 ; A. MALAMAT, « The Historical Background of Josiah's Encounter with Necho at Megiddo », dans *Eretz-Israel* 12 (1975), pp. 83-90 ; A. J. SPALINGER, « Egypt and Babylonia: A Survey (c. 620 B.C.-550 B.C.) », dans *SAK* 5 (1977), pp. 221-244 ; H. J. KATZENSTEIN, « "Before Pharaoh Conquered Gaza" (Jeremiah XLVII 1) », dans *VT* 33 (1983), pp. 249-250 ; GRIMAL, *Histoire*, pp. 464-466 ; Y. KATZENSTEIN, « Nebuchadnezzar's Wars with Egypt », dans *Eretz-Israel* 24 (1993), pp. 184-186 ; A. B. LLOYD, « The Late Period (664-332 BC) », dans I. SHAW (éd.), *The Oxford History of Ancient Egypt*. Oxford, 2000, pp. 372-373.

<sup>71</sup> *CHLI* 1/1, pp. 2-3.

relief en s  
te » !), d  
d'être réu  
tait deux  
tienne » ( de la face  
face « égy  
artiste syr

Il faut  
lieu de la  
Tjékou et  
tefois rest  
ritoire de  
te serait d  
dans les «  
plus hypo  
ayant vécu

Signalé  
ludé à cette  
che-oriental  
diaire, non  
militairem  
grandissanc  
biblique et  
nes, les ph  
J.-C.)<sup>72</sup>, An  
978 av. J.  
d'une politi

<sup>72</sup> K. A.  
Oxford, 2004

<sup>73</sup> KITCHEN

<sup>74</sup> KITCHEN figure même  
munis de la c  
pénétration a  
royale de Tan  
pl. 9A ; B. GE  
92-93 ; A. MA  
Naharaim », c  
1959, p. 40 ;  
*JNES* 22 (19  
12 (1967), pp  
« minoenne »  
l'Anatolie », c

es sont  
onozor,  
alement  
troupes  
rientales  
om. La  
alors, à  
  
yphique  
-C., les  
0 et 700  
relative  
la date-  
conclure  
t gagné  
ne, sur  
on de la  
  
dernière  
âsser la  
la pati-  
n louvi-  
t réelle-  
louvite  
gument,  
bronze  
en bas-  
  
dans SDB  
erusalem.  
ER, « Die  
5 (1969),  
C. », dans  
Abraham,  
er in 609  
ground of  
90 ; A. J.  
5 (1977),  
LVII 1),  
ZENSTEIN,  
36 : A. B.  
of Ancient

relief en saillie (sans aucune gravure ou incision quelconque du côté « louvite » !), de sorte que les deux feuillets ont dû être modelés et gravés avant d'être réunis. Il faudrait ainsi en conclure que, dès l'origine, l'objet comportait deux faces distinctes : l'une « louvite » (le côté visible ?), l'autre « égyptienne » (le côté « caché » ?). Soulignons, en outre, que le caractère soigné de la face « louvite », comparé au caractère rapide et assez maladroit de la face « égyptienne », laisse plutôt entendre qu'il s'agit d'une réalisation d'un artiste syro-anatolien, plutôt que d'un artiste égyptien !

Il faut donc ici nuancer notre propos. S'il semble envisageable de situer le lieu de la découverte de la plaque de bronze à Tell el-Maskhouta (antique Tjékou et/ou Pithom ?), voire à Tell el-Rabata (antique Pithom ?), il faut toutefois rester prudent sur les conditions ayant présidé à son arrivée sur le territoire de l'Égypte antique. À première vue, l'hypothèse la plus convaincante serait d'envisager une arrivée antérieure au règne de Néchao II, peut-être dans les « bagages » d'un représentant louvite de Syro-Palestine voire même, plus hypothétiquement, à l'occasion du retour d'un ancien dignitaire égyptien ayant vécu en territoire louvite ...

Signalons toutefois que les diverses circonstances historiques, ayant précédé à cette arrivée, ne manquent décidément pas, au regard des sources proche-orientales ! Dès le XI<sup>e</sup> s. av. J.-C., soit pendant la III<sup>e</sup> Période Intermédiaire, nombre de souverains égyptiens s'impliqueront diplomatiquement et militairement dans les conflits agitant la Syrie-Palestine, face à la montée grandissante du pouvoir assyrien. Ainsi, comme nous le révèlent tant le *Récit biblique* et les sources mésopotamiennes, que de trop rares sources égyptiennes, les pharaons de la XXI<sup>e</sup> dynastie, tels Psousennès I<sup>er</sup> (c. 1039-991 av. J.-C.)<sup>72</sup>, Aménémopé (c. 993-984 av. J.-C.) et Osorkon l'« Ancien » (c. 984-978 av. J.-C.)<sup>73</sup>, ainsi que Siamon (c. 978-959 av. J.-C.)<sup>74</sup>, sont à l'origine d'une politique étrangère active avec les royaumes de Palestine et du Levant,

<sup>72</sup> K. A. KITCHEN, *The Third Intermediate Period in Egypt (1100-650 BC)*, 2<sup>e</sup> éd. rév., Oxford, 2004, p. 267 § 223.

<sup>73</sup> KITCHEN, *The Third Intermediate Period*, pp. 273-275 § 231.

<sup>74</sup> KITCHEN, *The Third Intermediate Period*, pp. 279-283 §§ 235-236. Un relief de Tanis figure même ce pharaon en train de massacrer rituellement un groupe de prisonniers étrangers munis de la double hache égéo-anatolienne. Cf. P. MONTEL, *Le drame d'Avaris : Essai sur la pénétration des Sémites en Égypte*, Paris, 1941, p. 196 et fig. 58 ; P. MONTEL, *La nécropole royale de Tanis. I : Les constructions et le tombeau d'Osorkon II à Tanis*, Paris, 1947, p. 36 et pl. 9A ; B. GRDSELOFF, « Édôm, d'après les sources égyptiennes », dans *RHJRE* 1 (1947), pp. 92-93 ; A. MALAMAT, « The Kingdom of David & Solomon in its Contact with Egypt and Aram Naharaim », dans *BA* 21 (1958), p. 99 ; P. MONTEL, *L'Égypte et la Bible* (CAB 1), Neuchâtel, 1959, p. 40 ; A. MALAMAT, « Aspects of the Foreign Policies of David and Salomon », dans *JNES* 22 (1963), p. 12 ; S. H. HORN, « Who Was Solomon's Egyptian Father-in-Law ? », *BR* 12 (1967), pp. 14-15. Pour le lien paradoxal entretenu entre l'Anatolie et la double hache « minoenne », cf., en dernier lieu, J. VANSCHOONWINKEL, « La double hache minoenne et l'Anatolie », dans *Res Antiquae* 1 (2004), pp. 409-428.

politique souvent marquée par de brèves expéditions militaires. Sous la XXII<sup>e</sup> dynastie, les pharaons Chéchonq I<sup>r</sup> (c. 945-924 av. J.-C.)<sup>75</sup>, Osorkon I<sup>r</sup> (c. 924-889 av. J.-C.)<sup>76</sup>, Osorkon II (c. 874-850 av. J.-C.)<sup>77</sup> et Takélot II (c. 850-825 av. J.-C.)<sup>78</sup> menèrent une politique plus active, souvent diplomatique et commerciale avec Byblos et les ports du Levant, ou nettement plus aggressive en Palestine. Un exemple frappant demeure la bataille de Qarqar sur l'Oronthe, remportée en 853 av. J.-C. par le roi assyrien Salmanazar III, dont les armées furent confrontées aux forces coalisées des royaumes de Damas, Hamath et Israël, associées à des contingents venus de Byblos et de l'Égypte<sup>79</sup>. Par la suite, exemple encore plus éclairant, des troupes égyptiennes et « hittito-louvites » furent même impliquées dans la guerre menée par Benhadad II de Damas contre J(eh)oram d'Israël (2. *Rois* 3.1, 6.24 et 7.6)<sup>80</sup>. Si tous ces conflits, impliquant divers souverains égyptiens dans le couloir syro-palestinien, peuvent avoir joué un certain rôle sur l'acheminement de *louvitiaca* (« objets » louvites !) égyptisants vers la Vallée du Nil, gageons que, si une datation du 11<sup>e</sup> s. av. J.-C., voire du début du 10<sup>e</sup> s. av. J.-C., se confirme avec la prochaine étude philologique de l'inscription louvite, il nous faudra ultérieurement nous tourner, tout particulièrement, vers les éventuelles campagnes militaires des pharaons du début de la XXII<sup>e</sup> dynastie, pour résoudre l'éénigme posée, dès 1900, par l'étonnant et perspicace Noël AIMÉ-GIRON !

Au terme, donc, de notre trop bref examen préliminaire de cette plaque de bronze gravée, il nous reste enfin à rassurer les philologues et les historiens de l'art encore impatients ! Si nous nous contentons seulement, à travers cette courte mise en perspective historique, de n'évoquer ici que les répercussions qu'une telle découverte peut aujourd'hui revêtir, nous nous croyons d'ores et déjà autorisés à annoncer qu'une étude iconographique minutieuse et une édition exhaustive de l'inscription hiéroglyphique hittito-louvite, demeurée jusqu'à nos jours inédite, sera très bientôt proposée<sup>81</sup>. Tout au plus avons-nous d'abord souhaité rappeler, à la bonne connaissance de la communauté scientifique intéressée, l'existence de ce singulier témoin de relations « égypto-louvites » au I<sup>r</sup> millénaire av. J.-C., en espérant par là même susciter la curiosité du perspicace professeur René LEBRUN !

<sup>75</sup> KITCHEN, *The Third Intermediate Period*, pp. 292-301 §§ 250 et 252-259.

<sup>76</sup> KITCHEN, *The Third Intermediate Period*, pp. 308-309 §§ 267-268.

<sup>77</sup> KITCHEN, *The Third Intermediate Period*, pp. 323-325 §§ 283-285.

<sup>78</sup> KITCHEN, *The Third Intermediate Period*, pp. 326-327 § 288.

<sup>79</sup> GRIMAL, *Histoire*, p. 421.

<sup>80</sup> KITCHEN, *The Third Intermediate Period*, pp. 326-327 § 288 et n. 461.

<sup>81</sup> L'édition critique du texte paraîtra dans le prochain numéro de *Res Antiquae* (t. 6 : à paraître en novembre 2009).